



# Comité de Quartier

# Notre-Dame

## Compte-rendu de la réunion du 7 février 2022

La réunion débute à 20 heures et se déroule en présence de:

**Raymond VILLALBA** : Élu référent du quartier

**Saïd Souita** : Élu référent du quartier

**Marie-Lyse BISTUÉ** : Adjointe responsable de la Démocratie Participative, en charge des Comités de Quartiers

**Bénédicte LOUSTAUNAU** : Correspondante du quartier

Adresses mails : ml-bistue@oloron-ste-marie.fr  
r-villalba@oloron-ste-marie.fr  
s-souita@oloron-ste-marie.fr  
benedicte.loustaunau@wanadoo.fr

## **1) Introduction**

### **- Point sur les deux chantiers du 1er budget participatif**

**Stade des Barats** avec 2 tranches de travaux : création de l'aire de jeux comprenant une structure de jeux avec un toboggan, une balançoire avec deux sièges, un jeu sur ressort et du mobilier urbain. Les enfants ont déjà investi ce nouvel espace juste à côté de l'école, pour le plus grand plaisir des familles et des habitants du quartier et qui renforce les liens intergénérationnels.

La seconde tranche des travaux concernera le playground du terrain de basket et le renouvellement des équipements. Ces travaux devraient intervenir au printemps.

**Théâtre de Verdure au Parc Pommé** : le chantier de terrassement a commencé au niveau du kiosque. Les gradins feront face à une scène de 50m<sup>2</sup>, le tout dans le respect de ce magnifique site verdoyant.

Une programmation va être proposée dans les prochains mois afin de dynamiser cet espace.

### **- Intervention de Valérie Darribère, responsable du service cadre de vie, sur l'abattage des arbres dans le quartier Notre-Dame**

- Au niveau des HLM de Sègues : abattage des bouleaux très hauts et très touffus situés devant les pavillons, qui gênent les habitants dans leur quotidien (pollen, pénombre...). Plusieurs essences d'arbres sont déjà commandées pour remplacer les bouleaux.

- Au niveau du Pont Laclau : un acacias mal en point doit être abattu et ne sera pas remplacé.

- Élagage d'un arbre de l'autre côté du pont Laclau au dessus de la Résidence rue Rocgrand.

- École Xavier Navarrot : sur le parking, l'un des tilleuls va être supprimé et remplacé par un cerisier.

- Au Marcadet : suppression des arbres pour rénover le sol et faciliter l'accessibilité des espaces devant les habitations.

- Entretien du Parc Pommé : ce parc est à valoriser et à entretenir en respectant les essences d'arbres. Ce point a suscité plusieurs échanges et commentaires. Une visite sur site est proposée par Valérie Darribère dans les prochains jours.

### **- Manifestation face aux suppressions de postes d'enseignants sur plusieurs écoles**

Xavier Navarrot, Pondeilh, écoles d'Accous-Bedous et Gurmençon-Agnos : une manifestation est prévue le 8 février 2022 à 18h00 devant la Sous-préfecture afin de se mobiliser.

### **- Spectacle « les Audacieuses »**

Dimanche 13 février à l'EVS à l'initiative de l'Association La Haüt et du CCAS. Spectacle gratuit  
Réservations au 05 59 39 98 38 ou par mail.

## **- Point sur le projet des jardins collectifs**

17 pré-réservations. Le projet avance bien. Le Conseil Départemental a accordé une subvention de 11 000 euros. Étude de faisabilité d'un parking paysager et du passage de la navette. Une réunion sur site est envisagée.

## **- Omelette Pascale**

Si les conditions sanitaires le permettent, l'Omelette Pascale pourrait s'organiser le lundi 18 avril. Il faut se rapprocher de la Mairie pour déposer le dossier, réserver la salle polyvalente de l'EVS. Une réunion de travail sera organisée pour toutes les personnes qui souhaitent s'investir avec les membres du Comité de Quartier.

## **2) Questions / Réponses**

### **Point 13 : Borderouge**

Un collectif d'habitants est venu nous expliquer leurs difficultés liées à la réduction du nombre de passages de la navette au niveau de Borderouge. Une pétition est en cours et sera remise en Mairie (déjà une trentaine de signatures de riverains). Un courrier a également été adressé en Mairie.

**Réponse apportée lors de la réunion :** Marie-Lyse BISTUÉ va étudier le dossier avec les services de la Mairie et s'engage à donner des éléments de réponse.

### **Point 14 : Chemin des Ourtigous**

a) Problème de circulation excessive.

**Réponse :** Le Chemin des Ourtigous a été aménagé (chaussée + éclairage) afin de supporter la circulation nouvelle de la Fondation Pommé mais aussi bientôt des futures constructions envisagées sur les terrains privés constructifs. Des aménagements ont été réalisés pour canaliser le flux routier et la collectivité surveillera les conditions de sécurité sur cette voie. La mise en place de radars pédagogiques donne des indications précises : 180 véhicules/jour au total, soit environ 18 véhicules/heure en moyenne.

b) Problème de stationnement.

**Réponse :** Merci d'être plus précis afin que la Police Municipale puisse répondre / intervenir.

c) Présence de poubelles sur la voie publique.

**Réponse :** Les poubelles doivent être rentrées dès la fin du ramassage. Un rappel sera fait aux riverains par courrier pour respecter cela.

d) Des habitants s'inquiètent au sujet du projet immobilier.

**Réponse :** Le projet immobilier devra faire l'objet d'un permis d'aménager suivi par la collectivité. La réglementation en vigueur (urbanisme) permet de contrôler et maîtriser les projets immobiliers.

### **Point 15 : Concerne tout le quartier**

a) Le tri sélectif n'est pas effectué par une partie du personnel de la Ville. Le contenu des poubelles de tri est vidé dans une seule poubelle avant d'être acheminé pour traitement.

**Réponse :** La commune n'assure pas de traitement sélectif du ramassage des corbeilles et

déchets sur la voie publique. Le tri sélectif est effectué seulement pour les grosses manifestations. En effet, le tri sélectif à cette échelle n'est aujourd'hui pas efficace (non respect des consignes par les usagers). En revanche, la collectivité s'est dotée d'une plateforme de tri au centre technique et valorise les déchets ferreux, plastiques, verts, ainsi que les encombrants abandonnés sur la voie publique.

b) 3 bacs ont été supprimés.

**Réponse** : Effectivement, des bacs ont été retirés. Il s'agit de bacs individuels qui n'étaient jamais rentrés par les habitants et qui ont donc été retirés après en avoir averti les habitants comme cela a été fait rue Labarraque.

### **Point 16 : Rue Navarrot**

a) Nuisances sonores des 2 roues.

**Réponse** : Patrick MAILLET, adjoint en charge de la Police Municipale, a communiqué cette information à la Gendarmerie, seule compétente pour ce problème.

b) Présence de déjections canines.

**Réponse** : Depuis le 1er janvier 2022, la Police Municipale verbalise les personnes, prises en flagrant délit, qui ne ramassent pas les déjections de leur chien. Une campagne d'information est toujours en cours sur les abris navettes.

L'information a été transmise aux services techniques.

c) Présence de poubelles et autres dépôts sauvages (devant la résidence HLM).

**Réponse** : En effet, il n'y avait pas de bacs à l'immeuble du 1 rue des fontaines. Des bacs ont depuis été rajoutés en contre bas, au niveau de leur parking.

### **Point 17 : Rue de Sègue, Rue Justice, Marcadet, Avenue de Précilhon**

a) La vitesse des véhicules est excessive dans ces rues.

**Réponse** : Patrick MAILLET, adjoint en charge de la Police Municipale, a communiqué cette information à la Gendarmerie, seule compétente pour ce problème.

b) Présence de mégots.

**Réponse** : Une commission de propreté est en cours et prendra en compte la gestion des mégots sur la voie publique.

Tous ces points (points 16 et 17) sont récurrents. Beaucoup pensent qu'il faut sensibiliser, puis sanctionner si nécessaire.

Pour information, des réunions seront organisées avec les habitants pour travailler le sens de circulation de la rue Navarrot, avant d'engager une quelconque modification.

### **Point 18 : Chemin Laborde**

Ornières profondes.

**Réponse** : Les réparations ont été effectuées.

### **Point 19 : Pont Laclau**

Une plaque se dévisse ce qui est très dangereux. Il y a déjà eu une chute.

**Réponse** : Travaux effectués.

## **Point 20 : Rocade**

a) Graffitis sur la murette.

**Réponse** : Le détagage le long de la rocade a été effectué.

b) Murs anti-bruits mal entretenus.

**Réponse** : S'il s'agit du lierre, nous interviendrons pour une taille.

## **3) Informations**

- Bancs remplacés à Sègues et haie fauchée : les riverains sont très satisfaits et remercient la Municipalité.
- Le passage piétons a été sécurisé rue Ambroise Bordelongue, au niveau des HLM.
- Le site internet de la Ville fait « peau neuve ».

**Prochaine réunion du Comité de Quartier : lundi 4 avril 2022 à 20h00 à l'EVS**